



No de résolution  
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
SIXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF  
(2005-2006)  
LE 17 JANVIER 2006**

**1.00 RECUEILLEMENT**

À 19 heures, la séance est ouverte par Madame Diane Soucy, présidente du comité exécutif.

**2.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 17 JANVIER 2006 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME DIANE SOUCY ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14), Marie-Louise Kerneïs (07), Margot Pagé (17).

MM. Éric Allard (10), Yvon Derome (21).

Tous commissaires formant quorum.

**ET :**

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

**AINSI QUE :**

M<sup>mes</sup> Susan Tremblay, directrice générale  
Carole Blouin, directrice générale adjointe  
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

**ET :**

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles  
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières  
Gilles Presseault, secrétaire général

**ABSENCE**

M<sup>me</sup> Linda Marleau, commissaire représentante du comité de parents, niveau secondaire.

**ÉST ÉGALEMENT PRÉSENT :**

M. Richard Pundzius, coordonnateur des Services éducatifs aux jeunes.

**3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.

C.E.-02664-01-06

**4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :



No de résolution  
ou annotation

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2005

6.02 Règles de conduite pour les séances du comité exécutif - Révision

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

7.01 Prix du carburant diesel

7.02 Adjudication de contrats de transport de type berline

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

10.01 Liste des comptes : validation

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

11.01 Engagement des professionnels en architecture pour le Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (PTMAI) 2005-2009

11.02 Réaménagement du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud – Appel d'offres # 05085

**12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**13.0 SERVICE DE L'INFORMATION**

**14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

Aucune question n'est posée à Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, sur le sujet 1 « Liste des comptes – validation » pour la période du 2 novembre 2005 au 6 décembre 2005.

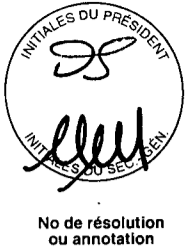
**6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**6.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2005**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2005.

C.E.-02665-01-06



Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2005 soit approuvé tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02666-01-06

**6.02 RÈGLES DE CONDUITE POUR LES SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF - RÉVISION**

Madame Diane Soucy, présidente du comité exécutif, introduit le dossier. Une question est posée. Monsieur Gilles Presseault, directeur du Service du secrétariat général et de l'information, situe le contexte de la proposition qui est présentée, à la lumière de la résolution adoptée par le conseil des commissaires pour son propre fonctionnement.

CONSIDÉRANT l'adoption par le conseil des commissaires de la règle de conduite pour les séances du conseil des commissaires le 13 décembre 2005;

CONSIDÉRANT l'avantage d'avoir une règle commune pour les deux instances du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'adopter la nouvelle version des règles de conduite pour les séances du comité exécutif tel que présenté en annexe sous la cote 6.02;

Et d'annuler, par le fait même la version antérieure adoptée le 13 décembre 2005 selon la résolution C.E.-02662-12-05.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02667-01-06

**7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**

**7.01 PRIX DU CARBURANT DIESEL**

Monsieur Richard Pundzius, coordonnateur des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent l'administration à verser aux transporteurs scolaires les ajustements pour tenir compte du prix des carburants selon les modalités définies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'année scolaire 2005-2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02668-01-06

**7.02 ADJUDICATION DE CONTRAT DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE**

Monsieur Richard Pundzius, coordonnateur des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Il répond à une question.

**Monsieur Roger D'Amour**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de

Formules Municipales St-Hubert (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA 786)



No de résolution  
ou annotation

type berline à « **MONSIEUR ROGER D'AMOUR** » au tarif 32,00 \$.

Et que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02669-01-06

**ADJUDICATION DE CONTRAT DE TRANSPORT DE TYPE BERLINE - Les Transports Mario Burgoyne**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que les membres du comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2005-2006, un contrat de transport des élèves pour deux (2) véhicules de type berline à « **LES TRANSPORTS MARIO BURGOYNE** » au tarif de un dollar et cinq centièmes (1,05 \$) le kilomètre.

Et que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**

**9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**10.01 LISTE DES COMPTES : VALIDATION**

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, avise que la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 7 décembre 2005 et se terminant le 10 janvier 2006 n'a pas donné lieu à des questions.

**11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**11.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LE PLAN TRIENNAL DU MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (PTMAI) 2005-2009**

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à une question.

**École de la Magdeleine**

CONSIDÉRANT que des projets prévus au Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (PTMAI) 2005-2009 sont supérieurs à 250 000 \$;

CONSIDÉRANT l'instruction ministérielle qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

C.E.-02670-01-06



No de résolution  
ou annotation

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer le contrat de services professionnels en architecture pour le projet suivant :

École	Travaux	Professionnel
De la Magdeleine	Toiture (phase 1)	Architecture Labbé et associés inc.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02671-01-06

#### 11.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LE PLAN TRIENNAL DU MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (PTMAI) 2005-2009 - École Louis-Philippe-Paré

CONSIDÉRANT que des projets prévus au Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (PTMAI) 2005-2009 sont supérieurs à 250 000 \$;

CONSIDÉRANT l'instruction ministérielle qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer le contrat de services professionnels en architecture pour le projet suivant :

École	Travaux	Professionnel
Louis-Philippe-Paré	Réfection du plancher du gymnase	Massicotte, Dignard, architectes

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02672-01-06

#### 11.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LE PLAN TRIENNAL DU MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (PTMAI) 2005-2009 - École de Trois-Sources

CONSIDÉRANT que des projets prévus au Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (PTMAI) 2005-2009 sont supérieurs à 250 000 \$;

CONSIDÉRANT l'instruction ministérielle qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,



No de résolution  
ou annotation

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer le contrat de services professionnels en architecture pour le projet suivant :

École	Travaux	Professionnel
Des Trois-Sources	Enveloppe architecturale	Le Groupe des Sept, atelier d'architecture inc.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02673-01-06

**11.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LE PLAN TRIENNAL DU MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (PTMAI) 2005-2009 - École Jacques-Leber**

CONSIDÉRANT que des projets prévus au Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (PTMAI) 2005-2009 sont supérieurs à 250 000 \$;

CONSIDÉRANT l'instruction ministérielle qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer le contrat de services professionnels en architecture pour le projet suivant :

École	Travaux	Professionnel
Jacques-Leber	Toiture	Le Groupe Pétrone inc.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.E.-02674-01-06

**11.01 ENGAGEMENT DES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LE PLAN TRIENNAL DU MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (PTMAI) 2005-2009 - École Saint-François-Xavier**

CONSIDÉRANT que des projets prévus au Plan triennal du maintien des actifs immobiliers (PTMAI) 2005-2009 sont supérieurs à 250 000 \$;

CONSIDÉRANT l'instruction ministérielle qui prévoit la formation d'un comité de sélection;

CONSIDÉRANT les recommandations faites par le comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,



No de résolution  
ou annotation

que les membres du comité exécutif acceptent d'octroyer le contrat de services professionnels en architecture pour le projet suivant :

École	Travaux	Professionnel
Saint-François-Xavier	Enveloppe architecturale (phase 2)	Leclerc + Associés architectes

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02675-01-06

#### 11.02 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD – APPEL D'OFFRES # 05085

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à des questions. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, complète l'information.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le réaménagement du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à **F. Catania & Associés** pour un montant forfaitaire de 795 000,00 \$; le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 16 décembre 2005;

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le ou les contrats.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

#### 13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

#### 14.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS



No de résolution  
ou annotation

**15.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**  
À 19 h 20,

La présente séance ordinaire est levée.

*Genevieve Savary*

Présidence de la séance

*Yves M. M. M. M.*

Secrétaire général

A.14.02  
D:\Textes\CE-CEX\2005-2006\Procès-verbaux\17 janvier 2006 - A.14.02.doc